

Compte rendu CFDT de l'AG Miel Mutuelle du 15 avril 2014

46 délégués présents avec 13 pouvoirs

Pour la sensibilité CFDT, étaient présents les délégués suivants :

- Frédérique AUGIS + pouvoir de Sandrine PARIZOT
- Anne-Marie COAT + pouvoir Bruno MESMIN
- Laurent MILAZZO + pouvoir Christine ROMERO

(pour rappel, les statuts n'autorisent pas à avoir plus d'un mandat par personne présente)

1 - Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 avril 2013

Approuvé à l'unanimité

2 - Comptes annuels 2013 : affectation du résultat

Les résultats 2013 sont en nette amélioration par rapport à 2012, et s'approchent de l'équilibre qui devrait être atteint l'année prochaine (le contrat Casino représente 47% de l'activité totale).

Les délégués CFDT font remarquer qu'une large majorité des délégués sont Casino, cela paraît déséquilibré. Le président rappelle que lors des élections de 2013, il n'y a pas eu suffisamment de candidats pour couvrir tous les mandats. Il reconnaît qu'il faut améliorer cela.

Le résultat 2013 est affecté au report à nouveau 2014.

3 - Rapport de gestion, moral et d'activités Miel mutuelle 2013

Miel mutuelle devrait être impactée par l'obligation de mettre en place des mutuelles d'entreprises au 1er janvier 2016. Un programme est mis en place pour essayer d'obtenir de nouveaux contrats.

D'autre part, l'obligation des contrats dits "responsables" devrait faire évoluer les risques couverts.

4 - Rapport de solvabilité Miel mutuelle 2013

Le principal contrat Casino est presque à l'équilibre (réassuré), quelques contrats d'entreprise sont déficitaires (en cours d'amélioration). La marge de solvabilité est de 140%, en baisse par rapport à l'année précédente, mais largement conforme aux obligations légales.

5 - Rapport sur le contrôle interne Miel mutuelle 2013

Le fonctionnement de Miel s'appuie sur un CA de 30 administrateurs, et d'un bureau de 6 hommes. Les délégués CFDT ont fait remarquer que ce n'était pas normal. Le contrôle interne est conforme aux règles de Solvabilité II.

6 - Rapport du commissaire aux comptes

Les comptes sont établis conformément aux normes comptables françaises. Le commissaire aux comptes les certifie sans réserve.

7 - Vote des résolutions

- **1ère résolution** : approbation du rapport de gestion, moral et d'activités à l'unanimité.
- **2ème résolution** : approbation du rapport de solvabilité à l'unanimité
- **3ème résolution** : approbation du rapport de contrôle interne à l'unanimité
- **4ème résolution** : approbation du rapport du commissaire aux comptes à l'unanimité
- **5ème résolution** : quitus entier et sans réserve pour l'exercice 2013 à l'unanimité
- **6ème résolution** : affectation de la perte 2013 au report à nouveau 2014 à l'unanimité
- **7ème résolution** : pouvoir au directeur général pour créer une SCI avec l'immeuble dont Miel est propriétaire, approuvé à l'unanimité moins 6 abstentions (3 présents CFDT+3 pouvoirs)
- **8ème résolution** : pouvoir pour toutes les démarches nécessaires au fonctionnement à l'unanimité.
- **9ème résolution** : présentation d'un partenaire Miel Mutuelle. Afin de pouvoir faire face aux nouvelles obligations légales, Miel mutuelle doit trouver un partenaire, lors du CA du 28 mars, APICIL a été choisi (4 organismes avaient répondu à l'appel d'offres : AG2R, APICIL, AXA et EOVI) par le conseil d'administration, l'AG générale doit entériner ce choix, à l'unanimité. Deux critères ont été déterminants, le maintien de la marque MIEL et la préservation des 127 emplois sur l'agglomération stéphanoise.

8 - Elections des administrateurs :

- renouvellement des mandats arrivant à échéance renouvelés à l'unanimité
 - nouvelles candidatures
- Mme Anne-Marie Coat est nouvelle candidate, elle est élue à l'unanimité.

9 - Mandat donné au conseil d'administration pour :

- fixation des cotisations de l'année 2015 mandat donné à l'unanimité
- modifications éventuelles des prestations mandat donné à l'unanimité

10 - Présentation des conventions

Pas de convention

11 - Dotation fonds social naissance pour exercice 2014 et prévision exercice 2015

Il s'agit de la somme provisionnée pour les primes de naissance. Elle est reconduite chaque année. Toutefois, pour être conforme au code de la mutualité, elle doit apparaître dans le compte de résultats et ne pas être déduite des réserves.

12 -Questions libres

Miel mutuelle adhère à Carte Blanche.

Ce réseau permet de choisir de prestataires dans les domaines de l'optique (à partir du 1er juin 2014), du dentaire et de l'audioprothèse (à partir du 1er avril 2014) ayant des engagements au niveau des tarifs et de la qualité.

Ce réseau comprend 9731 opticiens, 1332 dentistes et 500 audioprothésistes ouvrant le territoire national.

Ce service est accessible à partir du site de Miel Mutuelle via votre accès personnalisé.